

Conseil d'administration de l'Université Paris-Saclay  
Séance plénière du 8 octobre 2024  
Délibération n° CA-2024-043

**Objet** : Désignation du chargé de mission du Vice-président étudiant (VPE),  
issu du Conseil d'administration.

**Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Saclay réuni en formation plénière,**

**Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-8 et L. 762-4 ;

**Vu** le décret n° 2019-1131 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris-Saclay et approbation des statuts, notamment les articles 11 et 14 des statuts ;

**Vu** le règlement intérieur de l'Université Paris-Saclay, notamment son article 26 ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration n° CA-2024-025 du 11 juin 2024 portant élection de Monsieur Camille GALAP à la présidence de l'Université Paris-Saclay ;

**Vu** la proposition de désignation d'un chargé de mission issu du Conseil d'administration émise par le Vice-président étudiant ;

**Considérant ce qui suit :**

Le Vice-président étudiant (VPE) est assisté de plusieurs chargés de mission dont un issu du Conseil d'administration (CA) et désigné par le CA sur proposition du VPE.

Tel est l'objet de la présente délibération.

**Après en avoir délibéré,**

**Article premier** : Approuve la désignation de Monsieur Victor MINOT en qualité de chargé de mission du Vice-président étudiant (VPE).

**Article 2** : La présente délibération sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Elle sera communiquée sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>37</b>
<b>Membres présents ou représentés :</b>	<b>28</b>
Abstentions :	<b>9</b>
Contre :	<b>3</b>
Pour :	<b>16</b>

Visa du Président

